

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2195 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HACHIMI IDRISI NEZHA

Date de naissance : 12/04/51

Adresse : Casablanca

Tél. : 06 61 57 36 20 Total des frais engagés : 3834,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/11/2022

Nom et prénom du malade : HACHIMI IDRISI NEZHA Age : 71 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : AMI TRAUME

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 14/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : HJ



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.10 2022	8		30.04.02	Dr. BADAOUI Abdellatif DENTALMOU OG/S 21, Rue Farhat Hachani 21-05-22 26.01.68

## EXECUTION DES ORDONNANCES

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

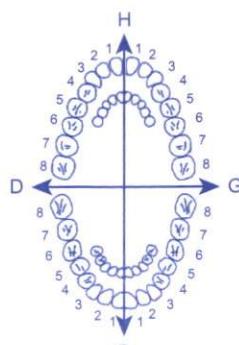
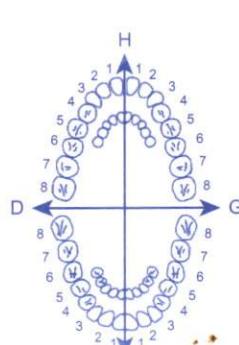
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<b>OPTIQUE HDIDOU</b> <i>Haidou Jamila</i> 44, Rue Tarabulus/Mers Sultan Casablanca - Tel: 0522 20 29 30	10-01 2023					3450,00

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de mentionner la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**DR BADAOUI ABDELLATIF**

Ophtalmologiste spécialiste de la chirurgie de la cataracte et de la correction visuelle au laser des myopies, astigmatismes, hypermétropies et presbytie

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier  
Ex-attaché de l'hôpital des quinze-vingt à Paris

الدكتور بدوبي عبد اللطيف

اختصاصي في جراحة العيون المياه البيضاء  
وتصحيح البصر بالليزر عن بعد أو عن قرب

خريج كلية مونبولي بفرنسا  
ملحق سابق بمستشفى فان - كانز بباريس

Casablanca, le ----- في البيضاء  
14/11/2022

Madame HACHIMI IDRISI Nezha

## **VERRES + MONTURE**

## **PROGRESSIFS**

Oeil Droit : (115° -0,50) -1,50 , Addition + 2,75

Oeil Gauche : (90° -1,25) -1,50 , Addition + 2,75



Consultations : Tél.: 0522 26 61 68 / 0522 43 02 71 / 0680 21 70 90 - N° 27 Rue Ferhat Hachad  
(perpendiculaire Bd. du 11 janvier). Casablanca.

Urgences : Tél.: 0522 20 92 43 / 0522 22 12 96 - Clinique Rachidi, 43 Bd. Rachidi. Casablanca.  
E-mail : [ophta.badaoui@gmail.com](mailto:ophta.badaoui@gmail.com) - [www.drbadaouibdellatif.com](http://www.drbadaouibdellatif.com) - [www.casablancalaservision.com](http://www.casablancalaservision.com)



**DR BADAOUI ABDELLATIF**

Ophtalmologiste spécialiste de la chirurgie de la cataracte et de la correction visuelle au laser des myopies, astigmatismes, hypermétropies et presbytie

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier  
Ex-attaché de l'hôpital des quinze-vingt à Paris

الدكتور بدوي عبد اللطيف

اختصاصي في جراحة العيون المياه البيضاء  
و تصحيح البصر بالليزر عن بعد أو عن قرب

خريج كلية مونبولي بفرنسا  
ملحق سابق بمستشفى فان - كانز بباريس

Casablanca, le .....

14/11/2022

في البيضاء

Madame HACHIMI IDRISI Nezha

8u, 0

- NAABAK

1 goutte, le matin le midi et soir, dans les deux yeux, pendant 1 mois



PHARMACIE "O" COLLINE  
Rue 2 N° 116 Sidi Bernoussi  
Casablanca

NAABAK 4,9%  
Collyre 2 ml - PPV : 84,00 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI.



Consultations : Tél.: 0522 26 61 68 / 0522 43 02 71 / 0680 21 70 90 - N° 27 Rue Ferhat Rachad  
(perpendiculaire Bd. du 11 janvier). Casablanca.

Urgences : Tél.: 0522 20 92 43 / 0522 22 12 96 - Clinique Rachidi, 43 Bd. Rachidi. Casablanca.  
E-mail : ophta.badaoui@gmail.com - www.drbadaouibellatif.com - www.casablancalaservision.com

Dr BADAOUI ABDELLATIF  
OPHTALMOLOGISTE  
N° 27 Rue Ferhat Rachad  
Casablanca  
Tél.: 0522 26 61 68  
27 Rue Ferhat Rachad Casablanca



# OPTIQUE HDIDOU

Opticienne - Optométriste  
Diplômée de l'institut supérieur d'optométrie  
et d'optique de contact de Bruxelles (I.O.R.T)

DATE: 10/01/2023

FACTURE N° 230 019

NOM: HACHIMI IDRISI NEZHA

MEDECIN: BADAOUI ABDELLATIF

	SPH	CYL	AXE	ADD
V.L.D	-1.50	-0.50	115	
V.L.G	-1.50	-1.25	90	
V.P.D				
V.P.G				

DESIGNATION	PRIX
MONTURE	
UNE MONTURE	450.00
VERRES	
PROG ACTIVA ORGANIQUE 1.5 BLC ANTIREFLET	1500.00
PROG ACTIVA ORGANIQUE 1.5 BLC ANTIREFLET	1500.00
Total T.T.C:	3 450.00
T.V.A	575.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE EN T.T.C A LA SOMME DE:  
TROIS MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DIRHAMS

Mode de règlement

OPTIQUE HDIDOU  
*Hidou Jamila*  
44 Rue Tarabous, Mers Sultan  
Casablanca - Tél: 05 22 20 29 30